



HAL
open science

Louis Dumont (1911-1998)

Gérard Toffin

► **To cite this version:**

Gérard Toffin. Louis Dumont (1911-1998). *L'Homme - Revue française d'anthropologie*, 1999, 39 (150), pp.7-13. halshs-00175025

HAL Id: halshs-00175025

<https://shs.hal.science/halshs-00175025>

Submitted on 26 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Louis Dumont (1911-1998)

Gérard Toffin

L'Homme, Année 1999, Volume 39, Numéro 150

p. 7 - 13

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Louis Dumont

1911-1998

Gérard Toffin

GRAND nom de l'anthropologie et de la sociologie françaises, Louis Dumont est mort le 19 novembre 1998 à Paris. Son œuvre scientifique restera dans plusieurs domaines, à commencer par celui de l'Inde dont il a couvert presque tous les aspects et fournit une théorie totalisante, une des plus importantes de cette seconde moitié du XX^e siècle. Les études et commentaires qu'elle a suscités sont innombrables, allant des critiques les plus vives aux louanges les plus flatteuses. L'ensemble est imposant, aussi ambitieux que complexe. Nous devons à Dumont d'avoir conféré un statut théorique à une série de notions : le holisme, la relation hiérarchique, l'englobement du contraire, les idées-valeurs, qui exercent toujours une influence non négligeable en anthropologie. On se bornera ici à présenter un itinéraire, une chronologie à la fois biographique et intellectuelle, ainsi qu'un aperçu de l'œuvre, forcément fragmentaire et provisoire, qui mériterait d'être approfondi et développé ailleurs.

Louis Dumont est né en 1911 à Salonique où son père, ingénieur de Centrale, avait passé une grande partie de sa vie à diriger une compagnie française qui construisait un chemin de fer jusqu'à Constantinople. Comme c'est le cas pour beaucoup d'ethnologues de cette génération, les débuts dans une profession encore peu représentée à l'université sont des plus intéressants. Il les a racontés dans une interview : il préparait l'École polytechnique au lycée Saint-Louis quand, « pris d'une espèce de révulsion devant l'espèce de vie bourgeoise qui s'offrait à lui », il abandonne tout pour faire ce qui lui plaît. Sa mère le met à la porte. Il exerce divers métiers, employé d'assurance, correcteur d'imprimerie, etc., fréquente le Collège de sociologie de Bataille, Caillois et Leiris, apprend à connaître le groupe du Grand Jeu, très féru de l'Inde. Il ne s'oriente vers l'ethnologie qu'en 1936, lorsque Georges Henri Rivière l'embauche au musée des Arts et Traditions populaires pour coller des photographies et dactylographier le courrier. Le musée des ATP venait alors de se séparer administrativement du musée de l'Homme et

HOMMAGE

prenait un nouvel essor. Louis Dumont participa activement à cette entreprise pionnière et conservera toute sa vie une pensée émue envers les années de travail collectif auprès de chercheurs « passionnés, modestes », pour qui la conservation de l'héritage populaire français représentait un devoir autant qu'un métier. Il se découvre une vocation d'ethnographe, reprend ses études, suit les cours de Marcel Mauss, où il est beaucoup question d'Inde, passe le certificat d'ethnologie en 1938 et s'inscrit l'année suivante à l'École du Louvre dans l'intention de préparer une thèse d'histoire de l'art sur les survivances celtiques dans l'outillage artisanal¹.

Survient la guerre. Louis Dumont est fait prisonnier et passe cinq ans en captivité en Allemagne. Il est employé comme travailleur agricole, puis dans une usine de la banlieue de Hambourg. Durant son temps libre, il traduit deux ou trois livres sur le folklore français et apprend le sanskrit sous l'autorité du professeur Schubring, spécialiste des Jains, enseignant à l'Institut d'indologie voisin, qui lui accorde des facilités et lui « ouvre la voie des études indiennes », ainsi qu'il l'est rappelé dans la dédicace à *La civilisation indienne et nous*. Il s'intéresse à l'Inde classique, à la mythologie comparée, aux dragons.

Rentré chez lui en mai 1945, il reprend ses activités au musée des Arts et Traditions populaires. Il édite *Le mois d'ethnographie française*, est nommé assistant des Musées nationaux et part en mission en Provence observer les fêtes de la Tarasque. Il en tirera son premier livre, paru en 1951, *La Tarasque. Essai de description d'un fait local d'un point de vue ethnographique*, où la croyance locale est analysée dans ses rapports avec les pratiques religieuses de la région et le christianisme méditerranéen. Parallèlement, il complète sa formation d'indianiste, étudie le hindi et le tamoul. Sous l'impulsion de Louis Renou, il part fin 1948 en Inde du Sud. Il y séjournera deux ans, dont huit mois chez les Pramalai Kallar, une caste du Deccan. Les documents recueillis lors de ce séjour lui serviront à rédiger *Une sous-caste de l'Inde du Sud*, épaisse monographie de 460 pages, publiée en 1957 chez Mouton & Co, où l'on trouve déjà à l'état embryonnaire plusieurs idées centrales de son œuvre, dont l'indissociabilité de l'indologie et de l'ethnographie dans l'étude de la réalité indienne. De retour en France, il reprend temporairement ses fonctions au musée des Arts et Traditions populaires. Très vite, en octobre 1951, il part cependant enseigner à l'Institut d'anthropologie sociale d'Oxford, en tant que « lecturer ». Il y restera quatre ans. Années cruciales où Louis Dumont se familiarise avec l'anthropologie sociale britannique, notamment celle d'Evans-Pritchard, dont il préfacera la version française des *Nuer* (1968).

En 1955, il obtient son doctorat d'État à Paris. La même année, il est nommé directeur d'études à la sixième section de l'École pratique des hautes études (chaire de « Sociologie de l'Inde »), institution où il fera toute sa carrière jusqu'à

1. Les données biographiques sur Louis Dumont proviennent de deux interviews : l'une accordée à François Ewald dans les *Nouvelles littéraires*, oct. 1991 : 114-119, l'autre à Jean-Claude Galey, « A Conversation with Louis Dumont », *Contributions to Indian Sociology*, 1981, 15 (1-2) : 13-22. Ce dernier entretien a été traduit et publié en français par Robert Delière dans *Recherches sociologiques* (Louvain), 1992, XXIII (2) : 7-17, numéro spécial dédié à Louis Dumont.

sa retraite. Très actif, il y crée un Centre d'études indiennes en sciences sociales, fondé à la fois sur l'étude des données de terrain et les textes de l'Inde classique, auquel s'associent plusieurs directeurs d'études de la même institution : Robert Lingat (droit hindou et royautés bouddhistes), Daniel Thorner (histoire économique et sociale de l'Inde moderne) et, pour une courte période, Lucien Bernot (ethnologie du Bangladesh et de la Birmanie). Se joignent également à eux : Madeleine Biarreau (sanskritiste et spécialiste de l'hindouisme), un ethnologue, Jean-Luc Chambard, et un géographe, François Durand-Dastès². D'autres jeunes chercheurs trouvent très vite leur place dans ce centre interdisciplinaire qui deviendra en 1967 le Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud, unité de recherche associée.

Fin 1955, Louis Dumont part en Inde pour un second terrain, dans le nord cette fois. Il séjourne quinze mois dans un village de l'Uttar Pradesh, entrecoupés d'enseignements à Oxford et à Paris. Il y a chez lui la volonté d'établir scientifiquement l'unité fondamentale de la civilisation indienne et d'identifier des configurations régionales spécifiques. Il ne retrouvera cependant pas dans cette région du nord les charmes du pays tamoul et, retenu par d'autres priorités, ne rédigera jamais la monographie qu'il avait projetée. Quoi qu'il en soit, 1957 marque une date importante dans son itinéraire et dans l'histoire des recherches en sciences sociales sur le sous-continent : avec David Pocock, Louis Dumont crée cette année-là la revue *Contributions to Indian Sociology* pour, dit-il, « agiter les grands problèmes de la spécialité ». Neuf numéros sont publiés, centrés principalement sur les idées et les recherches de celui qui apparaît progressivement comme le maître des études indiennes du moment. La revue sera reprise en 1967, en Inde, par T. N. Madan, qui l'ouvrira à d'autres courants d'idées et d'autres recherches. Elle reste un lieu important de la sociologie et de l'anthropologie du sous-continent.

De 1955 à 1967, Louis Dumont publie beaucoup, sur différents aspects de la société et de la civilisation de l'Inde. En 1964 paraît *La civilisation indienne et nous* (« Cahiers des Annales », Armand Colin) qui dresse le plan théorique général dans lequel il situe ses recherches. Ces travaux seront finalisés en 1967 avec la publication aux éditions Gallimard d'*Homo hierarchicus. Essai sur le système des castes*, qui restera sans aucun doute son œuvre maîtresse, la plus admirable par son ambition, en dépit des critiques qu'elle a suscitées. L'Inde y apparaît sociologiquement comme la figure inversée de l'Occident.

Ce livre publié, Louis Dumont se consacre à son Centre. Il souhaite que les jeunes chercheurs groupés autour de lui s'emploient à affiner sa description et comparent les diversités régionales à partir du cadre général qu'il a fourni. Il ressent cependant très vite cette entreprise comme un échec et quitte définitivement le Centre d'études de l'Inde en juin 1970. Il ne publiera plus que très épisodiquement sur le sujet. Retournant le miroir indien vers les sociétés occidentales, il se

2. Je remercie Marc Gaborieau, actuel directeur du CEIAS, de m'avoir adressé les premiers rapports du Centre d'études indiennes.

concentre alors sur l'idéologie moderne qui, à l'opposé de l'Inde, considère l'individu comme valeur cardinale. Louis Dumont devient un sociologue des idées, un historien des idéologies. L'intitulé de sa chaire à l'EPHE se transforme en « Sociologie comparative ». *Homo aequalis* en deux volumes, publiés chez Gallimard, I. *Genèse et épanouissement de l'idéologie économique* (1977), II. *L'idéologie allemande* (1991), contribuera à asseoir sa renommée dans les milieux intellectuels français et étrangers. Il y montre l'affranchissement progressif du domaine politique et économique de l'univers religieux qui les englobait précédemment, la constitution d'une pensée économique propre, disjointe des considérations politiques, les variations nationales entre individualismes français et allemand. Un recueil, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne* (Le Seuil, 1983), amplifiera son projet : étudier l'ensemble des idées et des valeurs caractéristiques de la modernité. Il y soulignera de manière convaincante la continuité de la démarche avec ses recherches sur la société holiste et hiérarchique de l'Inde. Cet ouvrage contient également l'importante étude sur les origines de l'individualisme moderne, attribué à l'apparition du christianisme et à la mutation de l'individualisme primitif renonçant « hors le monde » en individualisme agissant, élément organisateur de la sphère sociale.

Malgré ce niveau élevé de généralisation, Louis Dumont ne cessera de manifester un intérêt très vif pour les études ethnologiques et ethnographiques. Il en proclamera toujours l'absolue nécessité : « J'affirme que sans fondations ethnographiques nous construisons sur du sable »³ ; « Ce que l'anthropologie a de plus précieux, ce sont les descriptions et analyses d'une société déterminée, les monographies »⁴. En bon élève de Marcel Mauss, les catégories mentales, les représentations collectives, appréhendées de manière sociologique, resteront un de ses soucis majeurs. Face à une société donnée, il cherche en priorité à dégager la manière particulière de combiner les champs, les idées, les valeurs, et de les hiérarchiser.

Au cours des vingt-cinq dernières années, son influence dans l'anthropologie française resta surtout limitée à un petit cercle de chercheurs regroupés dans l'équipe Érasme (CNRS), qu'il fonda en 1976 et anima jusqu'en 1982. Il y encouragea des études inspirées par ses travaux et épousant étroitement ses idées. Ce centre, qui se réclame de l'École française de sociologie, posa comme préalable à toute analyse le caractère social de l'homme et le fait global de la société. Bientôt placé sous la direction de Daniel de Coppet, s'y développèrent des recherches novatrices sur la notion de totalité, la hiérarchie dans les classifications binaires, les relations frères-sœurs en matière de parenté, les systèmes de valeurs. L'équipe maintint vivante la pensée de Louis Dumont dans une perspective comparatiste, mettant l'accent sur les différences entre cultures – autre grand enseignement de Mauss.

Par la somme des connaissances mobilisées, la force de l'interprétation théorique et l'ampleur de la synthèse, *Homo hierarchicus* constitue à n'en pas douter

3. Jean-Claude Galey, « A Conversation with Louis Dumont », *op. cit.*, 1981 : 19.

4. *Essais sur l'individualisme*, *op. cit.*, 1983 : 17.

un jalon majeur dans l'histoire de l'indianisme. Il réintègre dans le champ anthropologique le domaine de la caste, souvent délaissé au profit des tribus dans la période précédente, et celui de l'Inde classique, tout en éclairant de manière significative les développements économiques et politiques récents du pays. La société et la culture indienne sont interprétées à partir de deux notions clés. L'opposition complémentaire du pur et de l'impur, notion religieuse déjà mise en évidence par Célestin Bouglé, sans laquelle il n'est guère possible de comprendre quoi que ce soit à l'Inde traditionnelle. Et la disjonction entre le statut (religieux) et le pouvoir (politique), le premier (représenté par le brahmane) l'emportant sur le second. Ces notions se combinent pour présider à l'ordonnement de la société en castes, rendre compte du système politique ancien (la royauté), des relations économiques et des types de mariage. La caste, fondée sur l'idée de hiérarchie, est vue ici comme un système englobant, structurant l'ensemble du tissu social. Seul, le renonçant, cet être « hors le monde » typique de la scène indienne, a sacrifié les liens sociaux et acquis une certaine liberté de conduite. D'une manière plus générale, la société de l'Inde est vue comme un monde « holiste », où l'individu est soumis au groupe et où la société vue comme totalité cohérente constitue la valeur suprême, à l'opposé du monde individualiste et égalitaire occidental. Dans ce type de société « non moderne », l'individu existe comme notion, non comme principe fondateur de l'organisation sociale.

Homo hierarchicus fut salué partout comme un livre majeur et devint rapidement la référence obligée des études indiennes, en France comme à l'étranger. De sérieuses critiques lui furent cependant adressées. On lui reprocha d'exprimer le point de vue des brahmanes, les intellectuels de l'Inde, dont on a souvent l'impression qu'ils sont en mesure de tout expliquer, une chose et son contraire. Il est vrai que la perspective des autres catégories sociales manque et que la distance du savant par rapport aux notions locales est parfois prise en défaut. Il apparut également que la caste, pour centrale qu'elle soit, n'exprime pas à elle seule toute la réalité indienne : d'autres formes sociales, telles que le temple, le territoire villageois ou urbain ont leur structure propre. De plus, la caste, comme tout ce qui existe en Inde, a une histoire que Dumont prend insuffisamment en compte, surtout pour la période récente.

Les Anglo-Saxons s'élevèrent presque unanimement contre cette entreprise qualifiée d'« intellectualiste », qui réduit le social à la religion, nie les conflits, dévalue les faits économiques et politiques au profit de l'esprit supposé d'un système global. Il fut montré que le politique, dont la figure centrale est le roi, l'idéologie de la royauté, est autrement plus central que Dumont ne l'admet dans la structuration de la société. De manière plus générale, la réduction d'une formation sociale complexe à un système de valeurs unique largement dérivé des textes indiens classiques et sans prise sur l'histoire fut fortement contestée à partir de cas précis et documentés⁵. Il n'en reste pas moins qu'*Homo hierarchicus*

5. Louis Dumont a répondu à la plupart de ces critiques dans sa préface à l'édition « Tel » d'*Homo hierarchicus*, réimprimée chez Gallimard en 1979.

occupa le devant de la scène pendant plus de trente ans, et qu'il féconda les recherches comme nul autre ouvrage.

D'une certaine manière, Louis Dumont aura navigué à contre-courant des idées dominantes de son temps. L'influence de Claude Lévi-Strauss, décisive au début de sa carrière, et du structuralisme *stricto sensu* resta cantonnée à ses études sur la parenté sud (1953, 1957) et nord-indienne (1956) et à ses cours donnés à l'ÉPRASS (EPHE, VI^e section) de 1965 à 1967 (*Introduction à deux théories d'anthropologie sociale*, Paris-La Haye, Mouton, 1971). Très vite, la recherche du sens, des valeurs prirent une place prépondérante au détriment du signe et des signifiants. Cette recherche l'amena à privilégier la notion de hiérarchie à celle de structure, celle-ci se trouvant, selon lui, englobée dans celle-là. Il y a d'ailleurs un changement de perspective important quand Dumont passe de l'anthropologie de la parenté, où les relations de consanguinité et d'affinité sont posées a priori, sans faire appel à des catégories indigènes, à des vues plus générales sur la société, la religion de l'Inde, qu'il déchiffre essentiellement grâce à des représentations locales.

Son œuvre reste également totalement étrangère au marxisme, théorie qu'il a critiquée ici et là. Louis Dumont réhabilite en fait le pouvoir des idées dans l'explication des conduites humaines, au détriment des déterminations économiques ou même politiques, jugées secondaires. Seuls prévalent les rapports de sens, de significations, les rapports de forces apparaissant résiduels. Dans les univers non modernes, il est finalement possible, selon lui, de déduire ce qui est de ce qui doit être. Ce sont des logiques acceptées, conscientes sinon réfléchies, qui structureraient les sociétés, même si ces idées subissent l'usure du temps et sont donc justifiables d'un traitement historique. Cela le rapproche beaucoup d'un auteur comme Max Weber, dont la notion d'idéal-type, même si elle n'est pas nommément employée, sous-tend de nombreuses analyses d'*Homo hierarchicus*.

Dans ses derniers travaux, Louis Dumont atténua quelque peu cette dichotomie extrême entre monde holiste et monde individualiste moderne qu'on lui a souvent reprochée. Il mit en évidence des formes de coexistence, de cohabitation entre les deux modèles. L'Allemagne par exemple lui semblait très « holiste » par rapport à l'individualisme universaliste et abstrait français. Et certaines perversités du XX^e siècle, tels le racisme et le totalitarisme, lui apparurent comme des expressions momentanément holistes insérées dans un cadre individualiste. La dimension holiste étant constitutive de tout lien social, la pensée hiérarchique semble en fait prête à resurgir partout.

L'homme était austère, complexe, d'un caractère parfois difficile, passionné dans ses rapports avec ses collègues et étudiants. Il avait une idée très élevée de son métier d'intellectuel, auquel il donna tout, et ressentait profondément les moindres critiques qui pouvaient être faites à ses écrits. Peu enclin aux confidences, il avait tendance à se retrancher derrière son œuvre. En dépit de son envergure intellectuelle, il resta d'ailleurs relativement peu connu en France hors du cercle des indianistes. Il prit pourtant publiquement position par voie d'ar-

ticles sur tel ou tel sujet d'actualité : le Bangladesh en 1971, le référendum de 1988 en Nouvelle-Calédonie pour lequel il appela à voter « oui ». Plus récemment, à propos du musée de l'Homme qu'il défendit contre les projets présidentiels de « musée des arts premiers »⁶. Son rayonnement à l'extérieur, surtout aux États-Unis, où il enseigna (à Princeton et Chicago entre autres), fut sans doute plus important. Il était membre étranger de l'Académie britannique et de l'Académie américaine des arts et des sciences, docteur *honoris causa* des universités de Chicago et de Lausanne. Mentionnons également le Fonds (Louis-Dumont) qu'il créa pour aider les chercheurs anthropologues débutants dans leur domaine.

L'œuvre scientifique épouse finalement de très près un itinéraire personnel marqué par des engagements intellectuels successifs et une vie de labeur ininterrompu. Elle conserva un caractère individuel marqué, voire un certain isolement, en dépit du désir de l'homme de se fondre dans de grandes entreprises collectives. L'édifice intellectuel, dont toute la mesure n'a peut-être pas encore été prise, est impressionnant. L'anthropologue admirera tout particulièrement ce mouvement exemplaire d'inversion du regard, de retour d'une société non moderne, lointaine, sur nos sociétés occidentales, le déplacement opéré permettant de mettre le doigt sur des aspects fondamentaux, jusque-là cachés, de notre société. C'est sûrement une des leçons majeures de Louis Dumont, une de celles où il y a le plus à méditer.

6. « Non au Musée des arts premiers », *Le Monde*, 25 octobre 1996.